

« imprimée en lignes pleines, comme de la prose, et en leur recommandant la simplicité et le naturel, il sera utile de les exercer sur les mêmes fables, dans une édition ordinaire, en ayant égard surtout au sens et sans s'arrêter régulièrement à la fin de chaque vers. »

C'est, de point en point, la méthode que j'ai adoptée et que j'enseigne dans mon *cours de lecture graduée*.

J'ai sous la main un autre petit ouvrage publié à Tournai en 1865—ayant pour titre *lecture et chant par un ami de la jeunesse*. J'y lis, à la page 80 :

« Ce serait une erreur de croire qu'un repos est d'obligation à la fin de chaque vers. Les règles des repos s'appliquent à la poésie comme à la prose, et dans la lecture des vers il ne faut tenir compte que des pauses réclamées ou par le sens ou par le quit. On doit se trouver heureux de pouvoir saisir l'occasion de passer sans repos d'un vers à l'autre, afin de donner plus de naturel et d'abandon à la lecture d'une pièce de poésie que rendent souvent un peu monotone et fatigante les chutes trop répétées à la fin des vers. »

Je pourrais encore citer à l'appui l'Art de bien lire, par Auguste Humbert, qui professe avec une légère variante les règles que prescrit J. T. de Saint Germain, mais ces citations deviendraient fastidieuses pour le lecteur ; je me bornerai à attirer l'attention sur un ouvrage de mérite et tout à fait spécial en cette matière, le *Cours de lecture à haute voix, ou leçons pratiques de lecture française et de prononciation*, préparées pour les écoles canadiennes, publiées l'année dernière, à Québec, par l'abbé P. Lagacé, principal de l'école normale Laval. La position de l'auteur permet d'espérer que ce livre se répandra bientôt dans nos pensionnats et nos écoles modèles où il ne peut que produire des résultats merveilleux, au profit de la langue française et de la prononciation du français au Canada. C'est en visitant la France que M. Lagacé a eu l'idée de préparer cet ouvrage. Voici ce qu'il écrit dans la page 8 de sa préface :

« Il existe déjà, il est vrai, sur la lecture française et la prononciation, des ouvrages que l'on peut consulter avec profit ; mais comme ils sont faits pour d'autres pays, ils répondent à d'autres besoins, et ne conviennent pas absolument à nos écoles. Ce qui nous manque, ce n'est pas un livre pour apprendre des choses diverses en lisant, mais un livre pratique pour apprendre à lire, étant donné nos défauts et non pas ceux des autres. »

« Voilà la lacune que j'ai voulu combler. Par mes seuls moyens, je n'aurais pu le faire ; aussi me suis-je adressé à un maître de lecture, et j'ai eu la bonne fortune de rencontrer, dans la personne de M. Morin, ancien professeur au Conservatoire de Paris, un homme livré à cette spécialité depuis plus de quarante ans. Il était difficile, on le voit, de trouver dans le genre une autorité plus compétente. Le traité de prononciation de cet éminent professeur m'a servi de point de départ, et je n'ai rien voulu écrire qui ne fut conforme à son enseignement. »

L'autorité de M. Lagacé doit être admise sans conteste, lorsqu'il s'agit de la lecture des vers, parcequ'il a fait des études spéciales sur le sujet, tant en France qu'ici. Or, à la page 106 de son *Cours de lecture à haute voix*, voici ce qu'il écrit :

« On lit les vers comme la prose ; c'est-à-dire, lo que les points de repos sont déterminés par le sens, et non par l'hémistiche ou la fin du vers : 2o que l'e muet s'élide plus ou moins, suivant le caractère du discours : plus, s'il est familier, moins, s'il est soutenu. Ex : C'était pendant l'horreur d'un profond nuit ; ma mèr' Jéshabel devant moi s'est montrée, comme au jour de sa mort pompeusement parée.... Trembl' m'a-t-ell' dit, fill' dign' de moi.... »

« Dans les vers suivants on dira : On n' s'arrèt' pà-z'en disan sa prièr' | voyon ! ne reste pà cett' foa-z'en arièr' |

recommene' avèk moa l'Pater | et di bien | donn'-nou | —le pain quotidien | —le pain | —et bien encor | pour quoi don cett' pauz—et pourquoi marmoté tou bā d'cè mot ke j'enten pā—chèr' maman | voaci la chòz' | j'priè l'bon Dieu | car le pain | c'è bien sèk | de non donné toujours-z'un peu d'beu-r'avèk. »

—On ne s'arrête pas en disant sa prière ; Voyons ! ne reste pas cette fois en arrière. Recommence avec moi le Pater, et dis bien : Donne nous.....

—Donne nous.....

—Le pain quotidien.

—Le pain.....

—Et bien encor ! Pourquoi donc cette pause ?

Et pourquoi marmotter tout bas

De ces mots que je n'entends pas ?

—Chère maman, voici la chose :

Je priais le bon Dieu, car le pain c'est bien sec, De nous donner toujours un peu de beurre avec. »

Une pareille autorité, à l'appui de ma méthode, doit suffire pour convaincre un chacun, qu'elle repose sur des règles prescrites et fixées dans l'enseignement en France ; mais comme j'ai parlé du théâtre, je citerai le *Mannet théâtral*—page 216—des manuels Roret.

« Pour rendre la diction mesurée plus naturelle, dit-il, il ne faut s'appliquer qu'à réciter des phrases plutôt qu'à déclamer ou cadencer des vers, car les vers sont au théâtre, comme les décorations, une magie dont on aime à sentir l'illusion enchanteresse sans en voir le prestige trop à découvert. »

« Il faut éviter d'appuyer et de s'arrêter sur la rime, afin qu'elle ne soit jamais trop sensible à l'oreille. »

« Beaucoup d'acteurs paraissent compter les césures et les font sonner à l'oreille du spectateur. Ils se trompent étrangement, car c'est pour le poète et non pour l'acteur que Boileau a dit :

Que toujours dans vos vers le sens comptant les mots,
Suspende l'hémistiche, en marque de repos.

Je crois avoir prouvé d'abondance ma première proposition, à savoir : qu'en France, dans les écoles, au Conservatoire et au théâtre, on lit, on débite, on dit, on déclame les vers absolument comme s'ils étaient de la prose. Les auteurs que j'invoque sont choisis parmi les maîtres dans l'art de lire les vers, pas ailleurs.

A. N. MONTRETT.

Conférence faite à l'école normale Jacques-Cartier, par M. Thomas Vatiquet

DE L'APICULTURE

Messieurs,—Avant de commencer ma petite lecture, je réclamerai votre indulgence. Je ne suis pas instruit. Les connaissances que je possède en apiculture, je ne les ai acquises que par un travail très long. Je n'ai pas la prétention d'être un habile professeur ; ce que je puis vous promettre, c'est de faire des efforts pour vous intéresser.

L'antiquité ne connaissait pas le sucre ; les mots manquent, paraît-il, aux langues grecque et latine pour exprimer cette substance. On s'accorde généralement à supposer que le premier sucre fabriqué l'a été dans l'Inde, d'où il a été introduit en Europe, vers le milieu de l'ère chrétienne. On trouve des traces de l'importation de cet article en France, vers l'année 1100. Mais ce produit, apporté par quelques barils seulement à la fois, était fort cher, réservé pour la bouche des grands seigneurs, qui avaient assez de richesses pour se donner le luxe d'une telle consommation.